

Entre nationalisme et islamisme :
la lente disparition de la communauté
juive de Turquie
par Rifat N. Bali

La communauté juive de Turquie est l'une des rares communautés de la Diaspora vivant encore dans un pays majoritairement musulman¹. Pour un chercheur ou un journaliste qui voudrait réunir des informations sur cette communauté et sa situation actuelle, il y a deux sources principales d'informations : l'unique journal communautaire restant, l'hebdomadaire *Şalom*, et les dirigeants de la communauté, laïcs et religieux. Si cette personne examine minutieusement *Şalom* à la recherche des activités culturelles organisées par les diverses associations de la communauté, ou discute avec les responsables laïcs ou le Grand Rabbinat, elle aura l'impression que malgré le nombre relativement réduit de ses membres, la communauté juive de Turquie² est extrêmement dynamique. On

1. Ces pays sont : la République islamique d'Iran (10 000 Juifs), la Syrie (100 Juifs), la Tunisie (1 000 Juifs), le Yémen (200 Juifs), l'Égypte (100 Juifs), l'Irak (200 Juifs). Source : Sergio Della Pergola, « World Jewish Population 2002 », *American Jewish Year Book*, 102, New York, 2002.

2. Parmi les questions du recensement élaborées par l'Institut de statistiques de Turquie (*Türkiye İstatistik kurumu*) se trouve celle de l'appartenance religieuse. Toutefois, cette question n'a pas été posée depuis le recensement général de 1965. En conséquence, il n'existe pas aujourd'hui de chiffre « officiel » du nombre de Juifs en Turquie, bien que les porte-parole du grand rabbinat continuent de donner une

peut même dire qu'elle a peut-être connu une véritable « renaissance culturelle » au cours des dernières années¹.

Une communauté apeurée qui fait profil bas

Pourtant, malgré l'apparente vitalité de la communauté juive de Turquie, un certain nombre de facteurs sont susceptibles de refroidir tout optimisme sur ses chances de survie à long terme. Par exemple, le fait que

estimation de 26 000 juifs. D'autres sources donnent un chiffre plus réaliste d'environ 17 000 personnes. Il y a des raisons à la fois psychologiques et politiques à ces écarts. Le fait est que les effectifs de la communauté ont continué à décroître en raison de l'émigration vers Israël, l'Europe et les États-Unis. Le rabinat persiste à se raccrocher à ce chiffre de 26 000, car la réalité de ce déclin constant semble être en contradiction avec la « version officielle » débitée à plusieurs reprises par le rabinat lui-même et les porte-parole de la République turque, selon laquelle les minorités non musulmanes y vivent dans un climat de « tolérance et de paix ». Aujourd'hui, la quasi-totalité de la population juive de Turquie vit à Istanbul et à Izmir (2 000 personnes).

1. Le musée de la Fondation du Cinquième Centenaire des Juifs turcs ouvrit ses portes au grand public en novembre 2001, en grande pompe et en présence du Premier ministre d'alors, Mesut Yılmaz. Depuis 2003, la journée européenne de la Culture juive, depuis longtemps célébrée parmi les communautés juives d'Europe, a également été fêtée à Istanbul. En 2006, pour la première fois, les journées du Cinéma de Karakore se sont déroulées pendant une semaine, dans le but de reconnaître l'Holocauste à travers des films et de s'en souvenir. Depuis 2005, à chaque automne, le grand rabinat de Turquie organise également un festival de culture juive, portant le nom de « Limoud » (« apprentissage » en hébreu). Le Centre de recherche de la culture séfarade turque ottomane a commencé à fonctionner fin 2006 avec comme objectif de conserver le patrimoine culturel séfarade et de protéger la langue ladino. En outre, il existe un certain nombre de groupes musicaux en Turquie qui chantent des chansons traditionnelles ladino, et une grande diversité d'associations culturelles qui organisent des activités et des événements dans le but d'encourager de jeunes Juifs turcs à perpétuer activement la culture et les traditions juives. Le lycée privé juif d'Ulus qui, de sa construction en 1914 à 1992, était actif dans l'un des quartiers les plus modernes d'Istanbul, dispense douze années d'instruction en langue anglaise, et enseigne l'hébreu comme langue étrangère. Et pour terminer, un certain nombre d'hommes d'affaires et d'industriels juifs turcs très fortunés contribuent d'une manière significative à la vie économique de la Turquie.

la communauté juive n'exerce aucune influence dans la vie culturelle, politique ou intellectuelle de Turquie et n'y joue aucun rôle digne d'être mentionné. Bien qu'un petit nombre de Juifs turcs aient siégé à la Grande Assemblée nationale turque entre 1946 et 1961¹, ils ont pratiquement disparu de la scène politique depuis cette époque². En outre, ces dernières années, toute la communauté juive est l'objet d'une grande animosité et de propos hostiles provenant de groupes islamistes et ultra-nationalistes du pays³.

Les relations entre la communauté juive de Turquie et l'État d'Israël demeurent, par nature, ambiguës et hautement sensibles. Dans la situation turque actuelle, où le sentiment antiaméricain⁴ et anti-Israélien est à deux doigts de virer à l'antisémitisme pur et simple, il est courant de diaboliser le sionisme et l'État d'Israël. Il est

1. Salomon Adato a siégé de 1946 à 1954, Yusuf Salman et Isak Altav ont siégé ensemble de 1957 à 1960, Hanri Soriano a siégé de 1954 à 1957.

2. La seule exception au cours de cette période a été Cefi Kamhi, le fils de l'industriel et président de la Fondation du Cinquième Centenaire, Jak Kamhi, qui a siégé de 1995 à 1999 comme député du parti de centre droite (DYP). La sélection de Kamhi sur la liste des candidats du DYP s'est faite en partie sur l'hypothèse que son origine ethnique et les relations de son père lui permettraient, avec le soutien actif d'organisations juives américaines, du grand rabbinat turc et de la Fondation du Cinquième Centenaire, de contribuer de manière significative au lobby turc et à l'effort de relations publiques mené auprès des médias américains et des élites politiques.

3. Cette hostilité s'est exprimée une première fois le 6 septembre 1986 dans l'attentat-suicide de la synagogue Neve Shalom à Istanbul, commis par des Palestiniens en lien avec l'organisation terroriste d'Abou Nidal, et pour la deuxième fois dans les deux attentats-suicide du 15 novembre 2003 commis par des Turcs islamistes radicaux et sympathisants d'Al-Qaïda. En août 2003 (soit trois mois avant les attaques de novembre), un dentiste juif du nom de Yahya Yasef a été assassiné par des islamistes radicaux en raison de son appartenance ethno-religieuse.

4. *America's Image Further Erodes, Europeans Want Weaker Ties*, The Pew Research Center for the People and the Press, Washington, D.C., March 18, 2003, p. 1; *Global Unease with Major World Powers*, The Pew Research Center for the People and the Press, Washington, D.C., June 27, 2007, p. 3.

carrément inconcevable qu'un Juif turc prenne position et exprime publiquement de la sympathie pour Israël. En conséquence, les dirigeants de la communauté (et d'autres) insistent publiquement sur leur « turquicité », font preuve de la plus grande discrétion sur leurs rapports personnels et institutionnels avec Israël, se tenant à une distance respectable des médias turcs.

La question de l'identité soulève un autre problème. La démarche d'enseignement pour prévenir une assimilation plus importante de la jeunesse et préserver l'identité juive, l'une des préoccupations capitales de toutes les communautés de la Diaspora, est l'éducation « sioniste », le principe essentiel qui préserve en même temps les liens avec la tradition juive et l'État d'Israël. Mais une telle éducation est excessivement difficile à transmettre dans les conditions qui prévalent en Turquie. En raison du fort courant d'hostilité qui règne au sein de la société turque envers Israël et le sionisme, les parents juifs conseillent à leurs enfants de ne pas porter d'étoile de David en public, de garder le silence et si possible d'ignorer complètement les critiques d'Israël, haineuses et complètement diffamatoires, que l'on entend continuellement dans la vie publique turque.

Enfin, la démographie de la population juive de Turquie n'est guère de nature à encourager l'optimisme. Une communauté, dont le nombre s'élevait à 81 872 individus en 1927 — année du premier recensement général de la République turque¹ — a vu son effectif diminuer au cours des quatre-vingts années suivantes, d'un quart à un cinquième environ de ce chiffre².

1. T.C. Başvekâlet İstatistik Umum Müdürlüğü, *28 Teşrinievvel 1927 Umumi Nüfus Tahriri*, Hüsniyatıat Matbaası, Ankara 1929, p. LX, LXXIV.

2. Antoine Emmanuel Strobel, *Inscription de la judéo-hispanicité dans l'espace turc, Préliminaires*, maîtrise non publiée, École pratique des hautes études, Paris, 2004, p. 29.

LES CAUSES DE LA SITUATION ACTUELLE

Les Juifs de Turquie forment une communauté qui a dû affronter beaucoup moins de problèmes que d'autres populations juives vivant dans des pays islamiques. Néanmoins, ses effectifs ont poursuivi leur effritement au fil des ans. Quelles sont les raisons pour que cette communauté qui semble si dynamique et pleine de vitalité dans divers domaines, en soit arrivée à une telle situation ? Quels ont été les moments décisifs ? Il y a un certain nombre de causes précises qui éclairent cette situation, et c'est ce que nous allons aborder maintenant.

La création de l'État d'Israël a marqué le premier grand virage démographique de la communauté juive depuis la fondation de la République turque. En dépit du fait qu'à partir de 1945 tout laissait penser que la République turque autoriserait la formation de nouveaux partis politiques et entrerait dans une ère de démocratie pluripartite, près de la moitié des Juifs de Turquie partirent pour le nouvel État juif au cours de l'automne 1948¹. C'est ainsi qu'en tout juste trois ans², la population juive de Turquie est tombée de 76 965 personnes à 45 995. Il y avait diverses raisons à cette émigration de masse des Juifs turcs vers le nouvel État. D'abord les Juifs turcs avaient perdu tout espoir d'être considérés comme des citoyens turcs à part entière en raison des expériences amères dont ils avaient fait les frais au cours des vingt-cinq premières années de la République turque. Ils ont compris par ailleurs qu'ils ne pourraient vivre

1. Pour le récit de cette émigration, voir : Rifat N. Bali, *Cumhuriyet Yıllarında Türkiye Yahudileri Aliya : Bir Toplu Göçün Öyküsü (1946-1949)*, İstanbul, İletişim Yayınları, 2003 ; Şule Toktaş, « Turkey's Jews and their Immigration to Israel », *Middle Eastern Studies*, vol. 42, n° 3, 2006, p. 505-519.

2. Devlet İstatistik Enstitüsü. *İstatistik Yıllığı 1960-1962*, yayın 460, p. 78.

véritablement leur judaïsme qu'en Israël puisque les autorités turques exigeaient depuis toujours une loyauté sans faille de ses citoyens. Aucun lien d'appartenance extérieur n'était toléré, que ce soit à une religion, un groupe ethnique ou même à un organisme bénévole. Enfin, de nombreux jeunes Juifs turcs qui avaient reçu une éducation sioniste ont vu dans la création de l'État d'Israël la réalisation d'un rêve, celui d'une nation pour le peuple juif.

LA SITUATION DANS LA PÉRIODE
DU PARTI UNIQUE (1923-1945)

Même si les perspectives d'avenir — celles du pays comme celles de sa population juive — s'améliorèrent, pour de nombreux Juifs turcs, ce n'était pas suffisant pour effacer le souvenir de vingt-deux ans de domination d'un parti unique, le Parti républicain du peuple. Toutes ces années, ils s'étaient sentis perpétuellement en butte à l'antisémitisme, à la discrimination et au nationalisme des élites intellectuelles et/ou des autorités. Durant cette période, ils avaient été soumis à de fortes pressions pour se « turciser », c'est-à-dire s'assimiler dans une société turque aux mains de l'élite politique et intellectuelle kémaliste qui prétendait considérer tous ceux qui vivaient à l'intérieur des frontières de la nouvelle république comme des citoyens turcs, titulaires de droits égaux, indépendamment de la langue, de la religion ou de la race. Mais en même temps, cette élite escomptait que les diverses populations non turques et non musulmanes adopteraient sans réserve les coutumes, la langue, la religion et la culture turques.

De plus, la bourgeoisie juive était contrainte de faire face en permanence à la jalousie et à l'animosité, sentiments qui se muaient souvent en antisémitisme, du fait d'une réussite économique bien plus considérable que celle de ses homologues musulmans.

Une des raisons des pressions subies en permanence par les non-musulmans au cours de ces années, leur enjoignant de s'assimiler et de parler turc, tenait à la situation particulière de la population juive du pays. Du point de vue de l'élite kémaliste la « langue nationale » des Juifs était l'hébreu, bien qu'en principe, la langue parlée par la majorité fût le dialecte judéo-espagnol, connu sous le nom de ladino, puis le français, en vertu de l'éducation donnée à la jeunesse pendant plusieurs générations, dans les écoles de l'Alliance¹. En fait, seuls de pieux sionistes, bien décidés à immigrer en Palestine, avaient quelques notions d'hébreu. Ces Juifs, qui n'avaient pas vraiment réussi à se consacrer à l'apprentissage de la langue turque, devinrent, avec leur accent caractéristique, un inévitable sujet de caricature dans la presse populaire. Plus sérieusement, ils furent les cibles de campagnes permanentes et de pressions publiques constantes pour qu'ils se conforment à ces exigences. L'échec relatif de la « turcisation », combiné à la réussite économique de la communauté juive, persuada les élites du pays que quatre cents ans environ après son expulsion, une minorité ingrate s'était toujours refusée à apprendre la langue de ses hôtes tolérants et magnanimes, préférant continuer à parler la langue de leurs anciens oppresseurs ou bien même le français, tout en exploitant des fils authentiques de la nation, les Turcs².

La réalité qui sous-tendait cette conviction était l'impossibilité de transformer radicalement la mémoire collective de la République turque, édifiée sur les cen-

1. Sur l'influence des écoles de l'Alliance sur les Juifs turcs, voir : Aron Rodrigue, *French Jews Turkish Jews : The Alliance Israélite Universelle and the Politics of Jewish Schooling in Turkey 1860-1925*, Bloomington, Indiana University Press, 1990.

2. Pour une analyse détaillée, voir : Rifat N. Bali, *Cumhuriyet Yullarında Türkiye Yahudileri, Bir Türkleştirme Serüveni (1923-1945)*, İstanbul, İletişim Yayınları, 1999, p. 102-196, 269-322.

dres de six cents ans de loi islamique. Indifférente aux notions occidentales de citoyenneté et de laïcité inscrites dans la Constitution, la majorité musulmane de Turquie a continué à considérer les Juifs non comme des « Turcs », mais comme des Juifs, et par conséquent comme des *dhimmis*, des minorités religieuses protégées, des individus qui par définition n'avaient pas droit aux mêmes privilèges que les musulmans. Compte tenu de cette façon de voir les choses, les non-musulmans étaient considérés comme différents et fondamentalement peu fiables, ce qui conduisait à des discriminations pendant leur service militaire et dans la vie quotidienne. Bien que la législation en vigueur spécifiât que pour être fonctionnaire il fallait seulement être turc, ceux qui étaient chargés d'appliquer la loi agissaient conformément au sentiment évoqué plus haut : si l'État exigeait une indéfectible loyauté de ses citoyens, le fait est que seule la loyauté des non-musulmans était étroitement contrôlée afin de déceler tout manquement. Bien que l'on exigeât d'eux qu'ils agissent comme des Turcs jusqu'au bout des ongles, ils ne furent jamais vraiment considérés comme tels. Dans l'esprit des autorités et de la plupart des gens, le mot « Turc » était synonyme de « musulman » et/ou de « Turc ethnique », principe qui conduisait inévitablement à la discrimination envers les non-musulmans. Dans la sphère publique, cela se manifesta par l'impossibilité pour ces derniers d'obtenir un emploi d'agent de la fonction publique, d'agent de police ou de sous-officier dans les forces armées turques¹. Dans les premières années de la république, les autorités avaient utilisé une autre méthode de discrimination à l'encontre des non-musulmans du pays. Elle consistait à appliquer des quotas obligatoires stricts fixant le nombre ou le pourcentage

1. Rifat N. Bali, *Cumhuriyet Yıllarında Türkiye Yahudileri 1923-1945*, İstanbul, İletişim Yayınları, 1999, p. 196-239, 408-423.

de salariés non musulmans que des entreprises sous contrôle étranger pouvaient employer. Dans la période précédente, ces entreprises employaient presque exclusivement des non-musulmans car ils possédaient les compétences linguistiques et commerciales requises. À l'été 1923, le ministère du Commerce donna aux sociétés étrangères l'ordre de licencier 50 à 75 % de leur personnel non musulman et de le remplacer par des musulmans¹.

TROIS ÉVÉNEMENTS DÉCISIFS

Dans les premières décennies de la république, trois événements historiques ont marqué tout particulièrement la mémoire collective des Juifs de Turquie.

Le premier de ces événements, connu sous le nom d'« incidents de Thrace » (*Trakya Olayları*), renvoie aux pillages et aux émeutes antijuifs de juin-juillet 1934.

Les événements, qui se produisirent simultanément fin juin et début juillet 1934 dans les villes et villages des provinces turques européennes d'Edirne, de Çanakkale et de Kırklareli (régions dans lesquelles il y avait une forte concentration de Juifs), débutèrent par un boycott des artisans et des commerçants juifs. Les jours suivants, les alentours des quartiers juifs de cette zone furent assiégés par des villageois turcs venus des régions environnantes, des habitants du cru et des étudiants. Sur place, la foule lança des pierres sur les maisons et les commerces juifs, s'en prenant aux femmes et aux jeunes filles juives. Comme les événements prenaient de l'ampleur, les Juifs de la région, pris de panique, vendirent leurs commerces, leurs maisons et leurs autres biens pour une misère. Le plus souvent, ils abandonnèrent tout pour fuir la région et gagner Istanbul. En dépit d'un afflux massif de réfugiés juifs à Istanbul, le Premier ministre,

1. Rifat N. Bali, *ibid.*, p. 206-227.

Ismet İnönü, se contenta de faire état de ces événements dans un discours prononcé le 5 juillet devant le Parlement turc, de les condamner et d'annoncer qu'une enquête était ouverte. Avant ce discours, la presse d'Istanbul n'avait pas publié une seule ligne sur les incidents. Bien que cette politique ait connu un changement radical après le discours d'Inönü, les événements étaient présentés comme mineurs et insignifiants. Ils servirent aussi de prétextes pour appeler les Juifs du pays à s'assimiler plus rapidement à la société turque et à apprendre à parler le turc. Suite à la déclaration du Premier ministre, une commission dirigée par le ministre de l'Intérieur, Şükrü Kaya, fut mise en place et l'on entama une enquête dans les villes et les villages où les troubles s'étaient produits ; à la suite de quoi, on publia un rapport au Conseil des ministres. À la lumière de ce rapport, un communiqué officiel fut annoncé le 14 juillet 1934 dans lequel il y avait un exposé complet et détaillé des événements, suivi de l'annonce que les coupables seraient traduits en justice.

À la lumière des documents d'archives disponibles, on peut conclure provisoirement qu'un certain nombre de facteurs concoururent à ces incidents. L'accumulation des ressentiments et des jalousies de la population locale à l'encontre des Juifs de Thrace, qui n'avaient pas appris le turc et dont les commerçants dominaient l'économie régionale, en est un. Il y avait aussi la volonté confirmée de l'armée et du régime turc de remilitariser le détroit du Bosphore et ses environs, région que le traité de Lausanne de 1923 avait démilitarisée, en y rétablissant des bases militaires et une présence turques. Les hommes politiques comme les chefs militaires inclinaient à considérer que les non-musulmans et les ressortissants étrangers qui vivaient dans la région n'étaient pas des « éléments fiables ». Ils comptaient bien d'une manière ou d'une autre les installer ailleurs. Finalement, la

méthode employée pour y parvenir fut une campagne lente mais permanente d'attaques, de harcèlements et d'intimidations à l'encontre des Juifs de la région dans l'espoir de les inciter à partir. Mais le mélange explosif de jalousie, de ressentiment et de haine pure et simple contre les Juifs de la région s'est avéré plus difficile que prévu à contrôler : toujours à deux doigts de déborder, il ouvrit la voie aux troubles à grande échelle qui ont fini par éclater¹.

Le second événement a été la création de « bataillons de travail » constitués de conscrits non musulmans en mai 1941.

Ce mois-là, on décida soudain d'incorporer sous les drapeaux tous les non-musulmans de sexe masculin, âgés de 27 à 40 ans, et de les affecter dans les différentes provinces d'Anatolie. Ces recrues furent quand même isolées de leurs camarades musulmans, on ne leur donna ni armes ni uniformes, et on les obligea à travailler à la construction de routes et de bases aériennes. Au fond, on reproduisait les pratiques de l'Empire ottoman. Par exemple, pendant la guerre des Balkans (1912-1913), l'État ottoman, qui commençait à se méfier de ses soldats non musulmans en raison de la montée d'une vague nationaliste ethnique et régionale, se mit à les considérer comme une cinquième colonne potentielle. En conséquence, on leur fournit des pelles et des pioches à la place des armes et on les affecta à la construction de routes². Ces unités, formées d'appelés non musulmans, étaient connues sous le nom de « bataillons du travail ». Ainsi, les dispositions de mai 1941 n'étaient-elles que la reprise d'une pratique vieille d'une trentaine d'années. À l'heure où l'armée allemande menaçait d'attaquer la Turquie

1. Pour une étude détaillée de ces événements, voir les travaux à venir : Rifat N. Bali, *1934 Trakya Olayları*, Istanbul, Kitabevi, 2008.

2. Erik Jan Zürcher, « Ottoman Labour Bataillons in World War I », www.let.leidenuniv.nl/tcimo/tulp/Research/cj214.html.

après avoir conquis la majeure partie des Balkans, le Conseil des ministres turc, craignant que les minorités non musulmanes (les Arméniens en particulier) ne servent de cinquième colonne aux forces nazies dans le cas d'une invasion allemande du pays, prit la décision d'interner toute la population mâle de ces communautés minoritaires. Ces soldats furent démobilisés en juillet 1942, un an à peine après avoir commencé leur service¹.

Le dernier de ces incidents a été la loi sur l'imposition du capital (*Varlık Vergisi Kanunu*), adoptée le 11 novembre 1942, et son application discriminatoire envers les non-musulmans.

Une fois démobilisés, quatre mois plus tard seulement, les non-musulmans allaient essuyer une seconde bourrasque; mais cette fois-ci, elle serait d'ordre économique. Le corps législatif turc adopta le 11 novembre 1942 une loi sur l'imposition du capital qui avait pour but de taxer les bénéficiaires. Il prit cette initiative en réponse à l'affairisme excessif et à l'enrichissement des trafiquants et des spéculateurs qui avaient tiré profit des conditions économiques de la guerre. Ce n'était pas une loi discriminatoire, ni dans sa conception ni dans sa formulation. Pourtant c'est exactement ce qu'elle devint, du fait de son application arbitraire et sélective.

Les comités constitués pour fixer le montant des impôts que les citoyens du pays seraient tenus de payer divisèrent les contribuables en quatre catégories : M (musulman), GM (*gayri Müslim*, ou non-musulman), D (*Dönme*, ou « converti »), E (*Ecnebi*, ou « étranger »). Le taux de l'impôt auquel les professionnels, les commerçants et les industriels turcs non musulmans furent soumis était quatre fois supérieur à celui de leurs homologues musulmans. Dans l'éventualité où ils n'étaient pas en mesure de payer

1. Pour plus de détails, voir : Rifat N. Bali, « *Yirmi Kur'a İhtiyatlar* » *İkinci Dünya Savaşı Yıllarında Nafia Askerleri Mayıs 1941-Temmuz 1942*, İstanbul, Kitabevi, 2008 [à venir].

la totalité des montants déterminés, ils étaient obligés par la loi à « s'acquitter » de leur dette fiscale en effectuant des travaux physiques. En conséquence, aux termes de cette loi appliquée au pied de la lettre, des centaines de non-musulmans furent envoyés à Aşkale, petit village d'Anatolie orientale, pour travailler dans des conditions hivernales très rigoureuses. En revanche, pas un seul contrevenant fiscal des catégories « M » ou « D » ne fut envoyé à l'est ; la charge fiscale calculée pour la catégorie « E », fut généralement revue à la baisse suite à l'intervention des missions diplomatiques. L. Cyrus Sulzberger, journaliste au *New York Times*, publiera dans son journal un reportage en quatre épisodes, dans le but d'informer le public américain, jusqu'ici ignorant de cet impôt et de son application discriminatoire¹. Trois mois après ce reportage, à quelques jours de la rencontre au Caire des leaders alliés Churchill et Roosevelt, le Premier ministre İnönü annonçait que les contribuables contrevenants encore à Aşkale seraient libérés et qu'une nouvelle loi d'amnistie serait adoptée le 1^{er} mars 1944 pour éteindre leurs dettes. En fin de compte, la loi sur l'imposition du capital a porté un grand coup économique à la bourgeoisie turque non musulmane. À la suite de la charge fiscale insoutenable qui les accablait, un grand nombre de commerçants et d'industriels non musulmans firent faillite et furent obligés de liquider leurs affaires ou de les céder pour trois fois rien à leurs homologues musulmans². Ces trois événements ont quasiment acquis la valeur d'un mythe pour les Juifs turcs, chaque événement témoignant de la discrimination généralisée dont ils avaient été les victimes pendant la période du parti unique.

1. *The New York Times*, 9 septembre 1943.

2. Pour plus de détails, voir en anglais : Rifat N. Bali, *The « Varlık Vergisi » Affair. A Study on Its Legacy Selected Documents*, Istanbul, The Isis Press, 2005, et Faik Ökte, *The Tragedy of the Turkish Capital Tax*, traduit par Geoffrey Cox, London, Croom Helm, 1987.

Si la première vague d'immigration massive de 1948-1949 résulte de ces expériences amères, la communauté ne connaîtra plus jamais d'émigration d'une telle envergure. Néanmoins, quand on observe les statistiques démographiques des décennies suivantes, on voit que la population juive du pays, qui était de 45 995 personnes en 1955¹, se réduisait à 38 267 dix ans plus tard², diminution qui se poursuit régulièrement jusqu'à nos jours, pour atteindre aujourd'hui environ 17 000 personnes³. Cependant, on note une différence entre hier et aujourd'hui : alors que la destination préférée de la jeunesse juive turque était autrefois Israël, elle préfère actuellement étudier et vivre en Amérique tout comme ses concitoyens musulmans. En réalité, il reste encore de nombreux Juifs dans les affaires, les médias et les milieux universitaires de Turquie. Bien que la discrimination de la période du parti unique n'existe plus, la communauté continue de vivre dans la crainte, avec un sentiment qui s'apparente à « l'esprit de ghetto ». Ainsi, bien que le taux d'émigration ait diminué, cet état d'esprit demeure. Pour quelle raison ?

La réponse à cette question réside en partie dans l'opinion de la population turque et de ses élites politiques, sociales et intellectuelles d'un côté, et dans celle de ses citoyens juifs de l'autre. Il s'agit de savoir si les luttes entre les différents courants idéologiques du pays ont ou pas, et de quelle manière, des répercussions sur la population juive.

1. Devlet İstatistik Enstitüsü, *İstatistik Yılığ 1960-1962*, p. 78.

2. Devlet İstatistik Enstitüsü, *Genel Nüfus Sayımı 24 Ekim 1965*, yayın n° 537, 1968, p. 166-167, 185, 277.

3. Par exemple, les 6 et 7 septembre 1955, les émeutes contre les Grecs à Istanbul et à Izmir, le 27 mai 1960, le coup d'État militaire, les troubles politiques et économiques des années 1970, le coup d'État militaire du 12 septembre 1980. Pour une étude détaillée de cette émigration, voir : Walter F. Weiker, *The Unseen Israelis, The Jews from Turkey in Israel*, The Jerusalem Center for Public Affairs/Center for Jewish Community Studies, Lanham, MD : University Press of America, 1988, p. 22.

La situation au cours des années de multipartisme (de 1946 à nos jours)

Durant les deux premières décennies de l'histoire de la république, l'un des principaux objectifs des cadres kémalistes avait été de « séculariser » une société qui, pendant des siècles, avait fonctionné sur la base de la *charia*, la loi islamique. Le changement était prometteur pour les non-musulmans du pays qui entrevoyaient la perspective d'être traités pour la première fois comme des membres « à part entière » de la société, de devenir titulaires de droits et de devoirs comparables à ceux de la majorité musulmane. Bien que cette promesse n'ait pas été tenue à l'époque du parti unique, la transition vers une démocratie multipartite au lendemain de la Seconde Guerre mondiale a fait naître un nouvel espoir.

La nouvelle période, qui a débuté avec la création du Parti démocrate en 1946 et son accession au pouvoir quatre ans plus tard, suscita un joyeux optimisme pour l'avenir, rappelant l'enthousiasme des premiers temps qui suivirent la révolution des Jeunes-Turcs de 1908. Il y avait lieu de penser que la promesse d'égalité de la Constitution de 1924, jamais tenue, serait finalement réalisée. Elle garantirait aux non-musulmans qu'ils seraient considérés et traités comme des membres à part entière de la société turque et qu'ils seraient autorisés à apporter leur contribution dans tous les domaines de la vie turque. C'est un fait paradoxal que la marche de la Turquie vers plus de démocratisation et de libéralisation n'ait eu que si peu de conséquences positives à long terme pour la communauté juive du pays. En fait, la période du multipartisme a témoigné d'un changement de direction clair, même s'il a été irrégulier, d'un éloignement de l'ardente laïcité de la jeune république. Elle a conduit à l'apparition de partis

politiques dont les membres multipliaient les manœuvres pour obtenir le soutien d'un électorat turc sans instruction, généralement issu d'un milieu rural, en utilisant des procédés populistes comme l'appel aux sentiments religieux les plus traditionnels.

LA MONTÉE DU MOUVEMENT ISLAMISTE ET LES JUIFS DE TURQUIE

Dans ce nouveau paradigme de démocratie, le Parti républicain du peuple au pouvoir, l'indéfectible parti d'une sécularisation autoritaire et jacobine de la société turque, s'est trouvé contraint d'assouplir son approche de la tradition islamique pour tenter de répondre aux souhaits de ses électeurs¹. Cependant, cela s'est révélé insuffisant, car il a été battu d'une manière décisive lors des premières élections véritablement démocratiques du 14 mai 1950. Mais ce n'était pas simplement une tactique électorale, car une fois au pouvoir, la première décision que prit le Parti démocrate fut d'autoriser la lecture en arabe du *ezan*, l'appel à la prière islamique, pour la première fois depuis trente ans. Par la suite, le nouveau régime devait également abroger une règle en vigueur interdisant les programmes religieux à la radio d'État, autorisant dans les faits la diffusion de textes coraniques et de prières religieuses. En plus du vaste espace social qui lui était ouvert, la libéralisation devait également conduire l'islam à une expression politique, connue sous le nom « d'Islam politique », initialement sous la forme du Parti de l'ordre national (Millî Nizam Partisi) créé en

1. Même au cours du dernier gouvernement CHP (1946-1950), cette tendance était déjà manifeste, tout comme les formations pour les nouveaux imams et prédicateurs islamiques (*hatips*) ont commencé à être de nouveau organisées; les facultés de théologie ont été rouvertes et les parents avaient la possibilité de voir leurs enfants recevoir une éducation religieuse à l'école primaire; les pèlerins pour La Mecque ont reçu des subventions, et les tombes des vingt plus célèbres saints de Turquie ont été rouvertes aux visiteurs par une loi votée le 1^{er} mars 1950.

1970 par le professeur d'ingénierie mécanique Necmettin Erbakan. Au cours des trois décennies suivantes, Erbakan allait développer son idéologie de la « Vision nationale » (Millî Görüş) à travers une série de partis politiques¹, dont le plus récent est le Parti de la félicité (Saadet Partisi, SP). Ils ont tous été dissous (excepté le dernier en date) par la cour constitutionnelle pour des actions contraires au principe de la laïcité. Lors de la dissolution en 2001 du Parti de la vertu (Fazilet Partisi, FP), prédécesseur du Saadet Partisi (SP), le mouvement fondé par Erbakan s'est scindé en deux : le SP qui perpétue fidèlement l'idéologie de son fondateur, et un parti dissident dont les membres se sont séparés du FP pour créer le Parti de la justice et du développement (Adalet ve Kalkınma Partisi, AKP). Ce dernier est considéré par ses partisans comme un parti « démocrate musulman », comparable en quelque sorte aux différents partis « démocrates chrétiens » européens, alors qu'en fait, il se revendique encore largement de l'idéologie de la « Vision nationale » d'Erbakan.

La naissance et les progrès constants du mouvement islamiste turc ont accompagné la transition du pays vers la démocratie multipartite, provoquant dans la sphère publique une tendance grandissante à l'antisémitisme, que les Juifs turcs ont été forcés d'affronter. Dans les faits, l'antisémitisme qui se manifestait régulièrement dans la presse ultranationaliste et islamiste au cours des dernières décennies est progressivement devenu le principe commun de ces deux idéologies. Dans la phase du parti unique le catalyseur principal du sentiment antijuif était une sorte de ressentiment contre ce qui était perçu

1. Ces partis sont par ordre chronologique : le Parti de l'ordre national (MNP – 26 janvier 1970-20 mai 1971), le Parti du salut national (MSP – 11 octobre 1972-12 septembre 1980), le Parti de la prospérité (RP – 19 juillet 1983-16 janvier 1998), le Parti de la vertu (FP – 17 décembre 1997-22 juin 2001) et le Parti de la félicité (SP) (20 juillet 2001).

comme une résistance des Juifs à l'assimilation complète ; au cours de la période pluripartite, le même phénomène allait se poursuivre avec quelques changements.

Entre 1946 et 1980, le ressentiment provoqué par les disparités des revenus et des richesses continuait d'aiguiser l'antisémitisme. La naissance, la survie et même la réussite de l'État d'Israël, en dépit de plusieurs tentatives visant à le détruire (1948, 1967 et 1973), ne firent que renforcer chez les musulmans un sentiment général de frustration et d'humiliation découlant de leur propre incapacité d'empêcher l'existence d'une telle entité en terre d'islam.

Dans la période ouverte par le coup d'État militaire du 12 septembre 1980 qui se poursuit jusqu'à nos jours, la mise en place par la Turquie de politiques économiques libérales a considérablement réduit les écarts entre les patrimoines financiers et monétaires des chefs d'entreprises et hommes d'affaires musulmans et juifs, et par conséquent, la « cause économique » de l'antisémitisme turc.

Néanmoins, alors que ce ressentiment avait dans une certaine mesure une base rationnelle pour ce qui relève de la vie matérielle, il fut remplacé par un virus plus virulent, qui par nature était réfractaire à tout traitement : c'était la croyance largement partagée que la création de l'État d'Israël, l'effondrement de l'Empire ottoman et la création de la République turque laïque faisaient partie d'un vaste complot juif. Les sionistes, les convertis¹ et les francs-maçons, tous perçus comme des antennes du judaïsme ou du gouvernement juif mondial, jouaient un rôle plus ou moins grand dans ce complot visant à affai-

1. Les convertis ou crypto-juifs sont les descendants des disciples de Sabbatai Zevi, un rabbin d'Izmir qui, en 1666, prétendit être le Messie. Face à la pression du sultan ottoman, il se convertit à l'islam ainsi que ses adeptes. Cependant, même si en apparence ils se comportaient comme des musulmans, en secret, ils continuaient à pratiquer leur judaïsme et à croire que Zevi était le Messie.

blir l'islam, les musulmans et/ou la puissante nation turque¹.

Comme dans le reste du monde, cette marque de fabrication de l'antisémitisme a connu une diffusion croissante, parallèle à la radicalisation montante du monde islamique. Voici deux des plus récents exemples de ce phénomène en Turquie.

Il y eut d'abord le meurtre du dentiste juif Yasef Yahya (1964-2003), en août 2003, pour le seul crime d'être juif, de l'aveu même de ses agresseurs. Ensuite, trois mois plus tard, les islamistes radicaux ont lancé des attentats-suicides contre deux importantes synagogues d'Istanbul, Neve Shalom, dans le quartier de Galata, et Beth Israël à Osmanbey.

Ces deux actes, et d'autres, ont confirmé la menace physique que représentait cette forme d'antisémitisme pour les individus et les institutions de la communauté juive turque. Mais en l'absence de nouvelles agressions durant les trois années suivantes, les autorités comme les médias n'ont pratiquement pas tenu compte de ce phénomène. Prétendant que les attentats avaient été des actes isolés menés par des extrémistes (de préférence décrits comme des étrangers), ils ont minoré le risque que font courir les diatribes antisémites enflammées proférées en permanence, arguant du fait qu'elles ne sont que le « discours d'un secteur marginal de l'opinion ».

1. « Antisemitism in the Turkish Media : Part I », 28 avril 2005, Special Dispatch n° 900, MEMRI (The Middle East Media Research Institute), <http://memri.org/bin/articles.cgi?Page=country=turkey&SP90005>; « Antisemitism in the Turkish Media (Part II) Turkish Intellectuals Against Antisemitism », 5 mai 2005, Special Dispatch n° 905, MEMRI, <http://memri.org/bin/articles.cgi?Page=countries=turkey&SP90405>; « Antisemitism in the Turkish Media (Part III) Targeting Turkey's Jewish Citizens », 6 juin 2005, Special Dispatch n° 916, MEMRI, <http://memri.org/bin/articles.cgi?Page=archives=sd&SP91605>; Şule Toktaş, « Perception of Anti-Semitism Among Turkish Jews », *Turkish Studies*, vol. 7, Issue 2, juin 2006, p. 203-223.

LA SITUATION À LA SUITE
DE LA SECONDE GUERRE D'IRAK

La montée d'un sentiment anti-américain et anti-israélien dans la sphère publique a été l'un des changements les plus remarquables en Turquie depuis l'invasion américaine de l'Irak en 1993. Comme d'habitude, il a été accompagné et attisé par des théories de la conspiration généralisée, accusant les Israéliens et les Juifs américains, prétendument au service d'Israël, d'en avoir été les principaux instigateurs. Cet antisémitisme conspirationniste s'est élevé à la respectabilité avec la publication des ouvrages de Soner Yalçın, *Efendi* (2004)¹ et sa suite, *Efendi II* (2006), par les éditions Doğan, une filiale du groupe de presse turc le plus important, la société Doğan. Selon le premier ouvrage, qui a battu le record des ventes d'essais en Turquie avec près de 150 000 exemplaires vendus², toutes les positions importantes en Turquie étaient occupées par la secte crypto-juive des dönmes depuis la création de la république. Ses fondateurs eux-mêmes y appartenaient, faisant effectivement de la Turquie une « république juive ». La suite, qui a reçu un accueil plus mitigé, est allée plus loin en prétendant que même les ordres derviches et les institutions religieuses du pays avaient été entièrement infiltrés par les dönmes.

Bien que toute critique du régime laïque et de ses fondateurs soit susceptible de recevoir le meilleur accueil de la part des éléments conservateurs du pays, cette histoire s'est révélée un peu trop difficile à avaler. Quoi qu'il en soit, ce livre, et dans une moindre mesure, ceux du pro-

1. Pour une critique de ce livre, voir : Rifat N. Balı, « *Que nous raconte Efendi ?* », *Kabbalah Journal for the Study of 29*.

2. Ce chiffre est d'autant plus remarquable si l'on considère qu'il était vendu environ l'équivalent de 20 dollars américains, une dépense importante pour un salarié turc.

fesseur d'économie marxiste Yalçın Küçük, allaient permettre, presque à eux seuls, de faire sortir l'antisémitisme des cercles islamistes et ultranationalistes, dans lesquels il avait été confiné, pour l'ouvrir au grand public : sa banalisation le rendait acceptable dans les conversations ordinaires.

Pour ajouter à ce climat sinistre, les Juifs turcs étaient aussi condamnés à trouver sur leur chemin, d'une manière ou d'une autre, le discours presque entièrement négatif concernant Israël et le sionisme qui règne au sein de la société turque et de ses élites, et dont les qualificatifs les plus usuels vont de pair avec des termes comme « impérialisme » et « État voyou ». Cette rhétorique n'était pas réservée à la droite et aux islamistes ; on la retrouve aussi fréquemment dans les milieux de gauche et dans les cercles kémalistes¹. De nombreux articles de la presse turque, prétendant que des agents du Mossad étaient actifs dans le nord de l'Irak à la suite de l'invasion américaine², ont largement contribué au progrès du sentiment anti-israélien dans la quasi-majorité du grand public turc et même parmi les kémalistes traditionnellement bienveillants. Le sentiment que les intérêts des

1. Deux études non publiées à ce sujet : Ali Kemal Çarkoğlu & Kirişçi, *Türkiye Dış Politikası Araştırması*, Bosphorous University, département des sciences politiques et des relations internationales, mars 2002, recherche menée par Frekans Araştırma, İstanbul ; Dr Yusuf Ziya Özcan & Ass. Dr İhsan Dağı, *Türk DYP Siyaseti Araştırması*, novembre 2003 Ankara.

2. Gary Younge, « Israelis Using Kurds to Build Power Base », *The Guardian*, 21 juin 2004 ; Seymour M. Hersh, « Plan B, The Kurdish Gambit », *The New Yorker*, 21 juin 2004. Selon le quotidien *Cumhuriyet*, c'est Abdullah Gül, le ministre des Affaires étrangères, qui a fourni cette information à Seymour M. Hersh. (Source : Michael Rubia, « Dire la Turquie », *National Review*, 6 août 2004 et Ertudrul Özkök, « 27 Mayıs sabahı yapılan kahvaltı », *Hürriyet*, 23 juin 2004.) Pour une analyse critique des écrits de Hersh, voir : Rael Jeanne Isaac, « Investigating Seymour Hersh », p. 234-248 dans Edward Alexander et Paul Bogdanor (eds), *The Jewish Divide Over Israel : Accusers and Defenders*, Transaction Publishers, 2006.

deux États étaient de plus en plus opposés grandissait, notamment à propos de l'Irak. Aujourd'hui, il est quasiment impossible de trouver en Turquie quelqu'un qui formule une opinion impartiale sur Israël ou sur le sionisme, encore moins une opinion favorable. En particulier, pour les personnalités d'une certaine notoriété, une prise de position de ce genre équivaldrait à un suicide politique, car il est sûr qu'elle susciterait dans les médias une vague de protestations contre la personne incriminée, coupable d'avoir « vendu son âme aux sionistes ». Pour conjurer des réactions encore plus hostiles pouvant aller jusqu'à la violence, les Juifs turcs préfèrent garder le silence.

L'ACCUSATION DE DOUBLE ALLÉGEANCE

Traditionnellement, les minorités non musulmanes de Turquie (et certains musulmans) ont souvent été soupçonnées d'infidélité envers l'État turc et, dans le cas de la population juive, de double allégeance, ou plus exactement, d'une loyauté plus grande envers Israël qu'envers la Turquie. Dans ce climat de soupçon permanent, le grand rabbinat et la plupart des Juifs redoutaient de formuler une déclaration publique favorable à l'État d'Israël. Un article du professeur de science politique Baskin Oran, de l'université d'Ankara, est sans doute l'exemple le plus convaincant pour illustrer ce phénomène. Dans la conclusion de cet article, paru simultanément dans le quotidien turc de gauche, *Birgün*, et dans l'hebdomadaire turco-arménien *Agos*, en juillet 2004, qui critiquait vivement les publications antisémites ou hostiles aux minorités en Turquie, Oran avertissait la population juive du pays :

Les actions scandaleuses d'Israël ont facilité pour certains de nos racistes les attaques à l'encontre des Juifs turcs. Celles-ci doivent être évitées à tout prix... et elles le seront. Cependant, les Juifs de chez nous devraient s'engager à ne pas toujours

excuser Israël, qui est un « État paria » au sens propre du terme, que ce soit en raison de « liens de sang » [avec ses habitants] ou de [leur] réaction viscérale [à toute critique d'Israël]. Maintenant, attendez un instant ! Appelons un chat, un chat ! Notre devoir est de protéger nos Juifs innocents de nos racistes, non de défendre un Israël raciste. Nous ne [devons] pas faire preuve de tolérance à son endroit¹.

De la même manière, une organisation non gouvernementale turque a le droit de mener des actions sur une base internationale. Mais, pour une organisation juive établie et active en Turquie, la collaboration avec une organisation étrangère ou la création d'une section locale turque est impensable en pratique² dans le climat anti-israélien et antisioniste actuel³. C'est pour cela que les dirigeants juifs de Turquie, religieux et laïcs, ont pris grand soin de ne pas parler de l'étroite collaboration engagée aux États-Unis avec l'État d'Israël et les organisations juives américaines, sur la recommandation insistante du régime turc, afin de bloquer tous les ans les résolutions sur le génocide arménien présentées au Congrès.

Conclusion

L'affirmation qu'une communauté déterminée est en voie de disparition ne peut pas être aisément démontrée sur la base de données démographiques. Même si une collectivité manifestement peu importante du point de vue démographique diminue de jour en jour, rien ne permet d'assurer qu'elle est en voie d'extinction si sa vie

1. Baskın Oran, « Dev Bir Adım, Ama Çok Dikkat », *Birgün*, 23 juillet 2004, *Agos*, 23 juillet 2004.

2. Article 5 de la loi sur les associations daté du 4 novembre 2004 n° 5253.

3. Par exemple, ADL, B'nai B'rith, Haddasah, WIZO, American Jewish Committee, American Jewish Congress.

culturelle et communautaire montre des signes de vitalité et de dynamisme, peut-être davantage que dans les années antérieures. Quand on examine la communauté juive de Turquie à la lumière de ces critères, on peut dire qu'elle est encore loin de disparaître au sens démographique, et pourtant elle est à deux doigts de le faire au sens sociologique et culturel.

Si l'on examine la façon dont le grand rabbinat de Turquie et *Şalom*, le dernier organe de presse de la communauté, ont réagi à la série de crises majeures qui ont frappé la communauté depuis un demi-siècle, deux éléments apparaissent clairement :

1. Les dirigeants de la communauté juive de Turquie ont invariablement disposé d'un nombre réduit d'options et d'une marge de manœuvre étroite, tant sur le plan social que politique.

2. La seule solution cohérente qu'ils ont trouvée a été tout simplement de poursuivre leur attitude traditionnelle, à savoir de garder un « profil bas », d'attendre que les orages passent et que le calme revienne.

Les chefs de la communauté juive de Turquie sont parvenus à la conclusion qu'aux yeux des dirigeants de la République turque ils n'ont aucune importance réelle, si ce n'est leur aptitude à jouer le rôle de collaborateurs volontaires du ministère turc des Affaires étrangères et de diverses organisations juives américaines pour faire barrage aux résolutions présentées tous les ans au Congrès américain pour la reconnaissance officielle comme génocide des événements de 1915 au cours desquels la population arménienne de l'Empire ottoman a été déportée. Aux États-Unis, après des décennies de refus de qualifier de génocide le massacre des Arméniens ottomans lors des déportations de 1915, l'Anti-Defamation League a finalement déclaré que les conséquences des « douloureux événements de 1915-1918 perpétrés par l'Empire ottoman contre les Arméniens

[...] sont tout à fait comparables à un génocide¹ ». C'est un sérieux signal que la bataille pour désigner l'hécatombe des Arméniens ottomans comme un « massacre » et non comme un « génocide », perdue depuis longtemps dans les milieux universitaires et intellectuels américains et européens, est en passe de l'être aussi dans les organisations juives américaines. Lorsque cela se produira, ce sera un coup terrible porté à la « valeur ajoutée » que la communauté juive turque représente encore aux yeux du gouvernement et de l'establishment turcs.

De plus, le climat actuel de montée des sentiments antioccidentaux, anti-américains et anti-israéliens, l'islamisme radical et un discours de plus en plus antisémite et hostile aux minorités a prévalu en Turquie ces dernières années, encouragé par le chauvinisme nationaliste turc toujours présent. Cela a mené à une violence accrue contre la communauté dans son ensemble et certains de ses membres en particulier².

Dans ce climat social, les chances qu'une petite communauté minoritaire puisse continuer à mener une vie culturelle dynamique paraissent en fait modestes. Ainsi, les Juifs de Turquie qui se sentent de plus en plus contraints de s'isoler de la société turque, qui n'osent pas, en général, parler en public de tout ce qui a trait au monde juif, en particulier du sionisme, d'Israël ou du judaïsme, mènent si l'on peut dire une vie tronquée, et à

1. « ADL Statement on the Armenian Genocide », 21 août 2007, www.adl.org/PressRele/Mise_00/5114_00.htm.

2. Parmi ces cas : la tentative d'assassinat du président de la Fondation du Cinquième Centenaire, Jak Kamhi, le 28 janvier 1993 ; la tentative d'assassinat (à la bombe) du professeur Yuda Yürüm, président d'une petite communauté juive d'Ankara, le 7 juin 1995 ; le meurtre du dentiste d'Istanbul, Yasef Yahya, le 21 août 2003 ; les attentats-suicides contre deux synagogues d'Istanbul le 15 novembre 2003 ; l'assassinat du prêtre catholique Andrea Santoro de l'église Santa Maria de Trabzon, le 5 février 2006 ; le meurtre de Hrant Dink, rédacteur en chef du quotidien turco-arménien *Agos*, en face de son bureau à Istanbul le 19 janvier 2007 ; l'assassinat de trois missionnaires chrétiens à Malatya le 18 avril 2007.

bien des égards au conditionnel. La seule possibilité de sortir véritablement de cet état comateux dépend en grande partie de la société turque. Il lui faudrait prendre ses distances avec l'atmosphère nationaliste et islamiste bornée qui prévaut aujourd'hui dans le pays, en finir avec la « culture du complot » qui en découle et joue un rôle dominant dans l'espace public, et marcher dans le sens d'une société de plus en plus libérale, démocratique et multiculturelle, prête à la fois à s'attaquer aux aspects les plus sombres de son passé et à travailler à un avenir meilleur et différent.

À l'heure actuelle, les signes indiquant qu'une telle transition est en cours sont pour le moins contradictoires.

Traduit par Josiane Lévy.